

Accords bilatéraux : 25 ans d'une « Success Story »

Notre accès au marché européen a contribué à une augmentation de notre revenu annuel par habitant.

Le 21 juin 1999 est considéré comme le point de départ de la « voie bilatérale » entre la Suisse et l'UE. C'est en effet à cette date que le premier paquet d'accords bilatéraux a été signé. Cela fait maintenant 25 ans que nous profitons tous de cette relation « sur mesure » qui a ouvert la voie à la prospérité que nous connaissons aujourd'hui.

Les bienfaits de ces accords dans notre quotidien sont souvent méconnus voire sous-estimés. Et pourtant... depuis la signature des Bilatérales I et la coopération toujours plus étroite avec les 27, les Suisses bénéficient d'un bien-être et d'une qualité de vie sans égale. Client numéro 1 des entreprises suisses, beaucoup d'emplois dépendent de nos exportations vers l'UE. Et cela n'est pas près de changer, que l'on soit dans une grande multinationale genevoise ou une petite PME jurassienne. L'Europe est de loin, et le restera dans les décennies à venir, notre premier partenaire commercial. Elle absorbe à elle seule environ 60% de nos marchandises.

Les consommateurs helvètes bénéficient quant à eux d'une plus grande diversité de produits à des prix plus abordables. Notre accès au marché européen a donc aussi contribué à une augmentation de notre revenu annuel par habitant de 3000 francs par année. La plus forte enregistrée parmi les pays participants au marché intérieur...un paradoxe, et cela, alors même que nous ne faisons pas partie de l'Union européenne!

Les accords bilatéraux n'ont pas seulement simplifié massivement le commerce avec notre grand voisin, ils ont aussi renforcé la coopération dans le transport aérien et terrestres, l'agriculture ou encore la sécurité. Grâce à l'accord de Schengen, nous pouvons voyager librement et en sécurité sur tout le continent. Dans le domaine de la recherche, l'accès au programme Horizon et aux financements européens a renforcé l'excellence de notre recherche et la capacité d'innovation de nos entreprises. Et cela est encore plus vrai en Suisse romande, une région à la pointe dans de nombreux secteurs d'avenir.

La libre circulation des personnes, autre pierre angulaire des accords bilatéraux, nous a donné le droit d'étudier, de vivre et de travailler partout dans l'UE. Elle est en retour, essentielle pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre en Suisse. Avec

les défis démographiques auxquels nous sommes confrontés, la contribution des travailleurs européens à notre économie et à notre système de prévoyance vieillesse est fondamentale. Vingt ans après son entrée en vigueur, les chiffres le prouvent. La libre circulation n'engendre pas un afflux de chômeurs ou de « touristes » à nos assurances sociales, pas plus qu'elle ne conduit au remplacement des travailleurs indigènes. Le taux de chômage historiquement bas que nous connaissons actuellement est aussi là pour en témoigner.

Nous le voyons. La voie bilatérale s'est révélée être une réponse adaptée à nos besoins, une solution sur mesure offrant une alternative efficace à l'adhésion à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen. Cette approche, plébiscitée à maintes reprises dans les urnes constitue une réelle « success story ».

Alors que Berne et Bruxelles discutent actuellement de l'avenir de nos relations, et à la veille des 25 ans de la signature des premiers accords bilatéraux, il est essentiel de célébrer cette histoire à succès. Celle-ci a fait ses preuves. Il s'agit de la préserver. Pour une Suisse ouverte et souveraine.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre à l'importance des accords bilatéraux aujourd'hui et demain, l'Alliance ouverte+souveraine organise une semaine anniversaire pour les 25 ans des Bilatérales du 17 au 21 juin prochains. Tout au long de la semaine, différentes activités et actions auront lieu dans 7 villes suisses, dont Genève. Pour plus d'information : https://www.ouverte-souveraine.ch/jubile-bilaterale

Article paru dans l'édition du 28 mai de l'Agefi